

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

RAPPORT FINANCIER

(Audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2020

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

RAPPORT FINANCIER

(Audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 15



CLOUTIER+LONGTIN inc.
Société de comptable professionnel agréé

450, rue du Parc, Suite 113
Saint-Eustache, Québec J7R 7G6

T. 450-472-2828 | T. 514-289-2888
F. 450-472-8668

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019, et de l'actif net aux 1er janvier 2020 et 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


CLOUTIER LONGTIN INC.

Par Chantal Longtin, CPA auditrice, CA

Saint-Eustache, le 14 mai 2021

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Revenus de placements	131 142	124 140
Gain sur variations de valeur des placements	74 240	104 455
Revenus de location	66 095	64 895
Subvention - Ministère de la Sécurité Publique	50 000	-
Subventions - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	-
Autres sources de financement (Note 10)	6 005	18 820
Autres revenus	24	-
	347 506	312 310
FRAIS D'EXPLOITATION		
Bourses et prix (Note 12)	102 674	112 587
Salaires et charges sociales	75 893	74 535
Frais de gestion et d'administration	25 375	25 296
Taxes et permis	11 214	11 869
Services contractuels	10 080	10 080
Soutien aux jeunes (Note 11)	8 349	12 662
Entretien et réparations	8 117	-
Honoraires professionnels	6 444	6 320
Assurances	6 203	6 942
Amortissement - bâtiment	5 514	7 320
Télécommunications	3 726	5 139
Publicité et promotion	3 268	5 056
Frais de bureau	2 879	2 491
Loyer	2 800	2 692
Assurance responsabilité	1 375	1 307
Frais de déplacement	1 045	2 598
Support aux activités	900	11 904
Frais de représentation	503	2 123
Formation et perfectionnement	183	350
	276 542	301 271
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	70 964	11 039

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2020
(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	43 966	9 329
Placements (Note 4)	958 099	1 031 019
Débiteurs (Note 5)	13 966	10 590
Frais payés d'avance	4 830	4 078
	1 020 861	1 055 016
PLACEMENTS (Note 4)	1 610 676	1 477 090
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DESTINÉES À LA LOCATION) (Note 6)	344 522	350 036
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS	2 500	2 500
TOTAL DE L'ACTIF	2 978 559	2 884 642
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (Note 7)	81 277	98 324
Apports reportés (Note 8)	25 000	25 000
	106 277	123 324
DETTE À LONG TERME (Note 9)	40 000	-
TOTAL DU PASSIF	146 277	123 324
ACTIF NET		
Projets novateurs	83 649	83 649
Investi en immobilisations	344 522	350 036
Actif net non affecté	2 404 111	2 327 633
TOTAL DE L'ACTIF NET	2 832 282	2 761 318
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	2 978 559	2 884 642

AU NOM DU CONSEIL

Administrateur

Administrateur

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
 (Audité)

	Projets novateurs	Investi en Immobilisations	Actif net non affecté	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	83 649	350 036	2 327 633	2 761 318	2 750 279
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(5 514)	76 478	70 964	11 039
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	83 649	344 522	2 404 111	2 832 282	2 761 318



LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	70 964	11 039
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles (destinées à la location)	5 514	7 320
Gain sur variation de valeur	(74 240)	(104 455)
	2 238	(86 096)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(3 376)	(6 220)
Frais payés d'avance	(752)	2 007
Créditeurs	(17 047)	66 659
Apports reportés	-	25 000
	(21 175)	87 446
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(18 937)	1 350
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	(60 666)	(8 434)
Acquisition - immobilisations corporelles (destinées à la location)	-	(108 358)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	13 574	(12 337)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme contractés au cours de l'exercice	40 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	40 000	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	34 637	(10 987)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	9 329	20 316
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	43 966	9 329

La trésorerie et équivalent de trésorerie se composent de l'encaisse.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La Fondation a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 28 décembre 1979. La Fondation est un organisme de bienfaisance et, à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu. Les activités de l'organisme consistent à offrir tous genres de services d'aide, de support, d'information, d'orientation, d'éducation et d'animation aux personnes souffrant ou ayant souffert de déficiences physiques, psychologiques, psychosociales ou familiales, et spécialement auprès des jeunes contrevenants recevant ou ayant reçu des services des Centres de réadaptation du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif, au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et l'évaluation des actifs financiers.

Immobilisations corporelles (destinées à la location)

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire sur 60 ans.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La Fondation est un organisme sans but lucratif qui est exonéré d'impôts sur le bénéfice.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2020
(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Instruments financiers

i) Évaluation des instruments

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur à l'exception des opérations entre apparentés qui sont évalués conformément aux recommandations du chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ». Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements en obligations qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur.

ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Dans l'affirmative, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilisation des produits - apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des produits - autres

Les revenus de location et de tirage-voyage sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou lorsque l'événement a eu lieu et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de subvention sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale liée aux dépenses courantes est comptabilisée aux résultats et est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes sont engagées, à la condition que la Fondation soit raisonnablement certaine que celle-ci se matérialisera.

Un emprunt contracté auprès d'une autorité gouvernementale assorti d'une clause dispensant l'organisme d'effectuer les remboursements tant qu'elle se conforme aux conditions spécifiées lors de l'octroi de l'emprunt, est comptabilisé conformément à la méthode comptable mentionnée ci-haut. Le cas échéant, la dette résultant de l'obligation de rembourser une telle aide gouvernementale est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les conditions entraînant le remboursement se matérialisent.

3. INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Depuis le 13 mars 2020, le Québec vit une incertitude économique suite à la crise sanitaire en lien avec la COVID-19. Les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. La Fondation a dû fermer le bureau en date du 16 mars 2020 et ils sont toujours en télétravail en date de fin d'exercice. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

Afin de réduire ces répercussions, la Fondation a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadienne, lequel est garanti par le gouvernement du Canada et est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Si un montant de 40 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Le cas échéant, le solde restant sera converti en prêt à terme de trois ans à un taux d'intérêt de 5 %.

Événements postérieurs à la date du bilan

Depuis le 1er janvier 2021, la Fondation a repris graduellement ses activités mais demeure toujours en télétravail. À la date de mise au point définitive des états financiers, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités de la Fondation reviendront à la normale ni les incidences financières de ces événements pour le moment.



LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

4. PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse chez le courtier	242 507	297 931
Obligation portant intérêts à un taux de 0,25 % à 3,25 %, échéant entre novembre 2022 et septembre 2029	725 739	658 121
Fonds communs d'investissement		
Obligations corporatives, coût de 833 510 \$ (810 234 \$ en 2019)	884 938	818 969
Actions canadiennes, coût de 200 052 \$ (194 524 \$ en 2019)	213 165	209 351
Actions américaines, coût de 133 605 \$ (172 420 \$ en 2019)	221 513	255 933
Actions étrangères, coût de 92 449 \$ (66 904 \$ en 2019)	143 738	105 000
Fonds communs, coût de 157 414 \$ (172 164 \$ en 2019)	137 177	162 804
	2 568 776	2 508 109
Placements échéant au cours du prochain exercice	958 099	1 031 019
	1 610 676	1 477 090

5. DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Comptes à recevoir	4 157	-
Sommes à recevoir du gouvernement	3 256	8 553
Intérêts à recevoir	1 553	2 037
Subvention à recevoir	5 000	-
	13 966	10 590

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DESTINÉES À LA LOCATION)

	2020			2019
	\$			\$
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrains	115 448	-	115 448	115 448
Bâtiments	330 848	101 774	229 074	234 588
	446 296	101 774	344 522	350 036

L'évaluation municipale des terrains et bâtiments est de 1 097 467 \$ pour les 2 immeubles.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs	71 009	94 637
Revenus perçu d'avance	5 554	-
Salaires et vacances à payer	2 421	1 381
Sommes à payer aux gouvernements	2 293	2 306
	81 277	98 324

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports non dépensés au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges du projet "Implantation du Guide clinique d'évaluation du risque à court terme et de la traitabilité " dans les sept régions du Québec pour les exercices subséquents.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	25 000	-
Montants reçus au cours de l'exercice	-	25 000
Montants constatés au titre de produits de l'exercice	-	-
	25 000	25 000



LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

9. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Prêt d'un montant original de 60 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Un montant de 40 000 \$ sera remboursé d'ici le 31 décembre 2022 et le prêt sera réputé payer en totalité.	40 000	-
	40 000	-

Les remboursements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2021	2022
\$	\$
-	40 000

Un montant de 20 000 \$ a été constaté aux résultats à titre d'aide gouvernementale.

10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Tirage-voyage	-	9 815
Dons	6 005	9 005
	6 005	18 820

11. SOUTIEN AUX JEUNES

	2020	2019
	\$	\$
Support individualisé aux jeunes	8 349	12 662
	8 349	12 662

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

12. BOURSES ET PRIX

	2020	2019
	\$	\$
Bourse - Marie-Anne Bouchard	-	750
Bourse d'études - Ruby Cormier	750	8 250
Prix Gilles Roussel	-	5 000
Prix Raymond Gingras	-	2 000
Bourse Bruno Cormier	-	-
Projets novateurs	101 924	96 587
	102 674	112 587

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fondation a rémunéré un administrateur pour la gestion de la Fondation pour une somme de 5 200 \$ plus taxes (5 200 \$ plus taxes en 2019).

La Fondation a rémunéré un administrateur pour la tenue de livres de la Fondation pour une somme de 10 080 \$ (10 080 \$ en 2019).

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Les administrateurs considèrent que ces opérations sont conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

14. RISQUES FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entreprise sont liés aux débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la Fondation l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

14. RISQUES FINANCIERS (Suite)*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Fondation est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations et aux placements en fonds communs d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à taux d'intérêt fixes. Les placements et la dette à

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposé à ce risque principalement à l'égard des créiteurs à l'exception des sommes à remettre aux gouvernements et de la dette à long terme.